

COMMISSION DES FINANCES

Séance du Mercredi 30 Décembre 1925.

La Séance est ouverte à 16 heures 1/4, sous la présidence de M. MILLIES LACROIX, Président.

PRESENTS : MM. MILLIES LACROIX. HENRY CHERON.

R.G.LEVY. HERVEY. LE GENERAL HIRSCHAUER.

JENOUVRIER. BOUCTOT. GUILLIER.

HENRI ROY. G.CHASTENET. FRANCOIS SAINT-

MAUR. BILLIET. LEBRUN. RAIBERTI. BLAI-

GNAN. REYNALD. FRANCOIS MARSAL. RIO.

SERRE. JEANNENEY. CUMINAL. MILAN. PAS-

QUET. SCHRAMECK. CLEMENTEL. MARRAUD.

BIENVENU MARTIN. CHAPSAL. LUCIEN HUBERT.

PHILIP. FERNAND FAURE.

§*=§*=§*=§*=§*=§

COMMUNICATION AU SUJET DU MOUVEMENT DES BONS DE
LA DEFENSE NATIONALE DANS LA 1^e QUINZAINE DE DECEMBRE.

M. LE PRESIDENT FAIT CONNAÎTRE QUE POUR LA 1^e quinzaine de décembre le mouvement des bons de la Défense nationale paraît à première vue assez satisfaisant puisqu'il se traduit par un excédent d'une centaine de millions des souscriptions sur les remboursements, mais qu'un examen plus approfondi révèle une situation moins favorable, puisque c'est seulement en ce qui concerne les bons à 1 mois qu'il y a excédent des souscriptions sur les remboursements, un déficit important existant au contraire pour toutes les autres catégories de bons. Les souscriptions de bons à un mois correspondent d'ailleurs au gonflement qui s'est produit au début de décembre dans le portefeuille de la Banque

de France et que révèle la "situation" de cet établissement au 3 Décembre.

M. FRANCOIS MARSAL ajoute qu'il serait intéressant de savoir si l'on compte parmi les bons à 1 mois les dépôts à vue faits dans les caisses du Trésor par les sociétés de crédit, les banques et les notaires.

M. LE PRESIDENT.- Je m'en informerai.

NOMINATION DES RAPPORTEURS DES BUDGETS
DES MINISTÈRES DE LA GUERRE ET DE LA MARINE -AJOUR-
NEMENT DE LA NOMINATION DU RAPPORTEUR DU BUDGET DU
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE -
INCIDENT.-

L'ordre du jour appelle la nomination des rapporteurs des budgets du Ministère de la guerre et du Ministère de la Marine, en remplacement de M. MILLIES LACROIX et de M. HENRY CHERON.

M. RAIBERTI déclare que, M. CHARLES DUMONT ayant manifesté le désir d'être nommé rapporteur du budget de la guerre, il prie la Commission de donner satisfaction à son collègue et de le nommer, lui, rapporteur du budget de la Marine.

Il en est ainsi décidé. En conséquence, la Commission nomme :

M. CHARLES DUMONT rapporteur du budget du Ministère de la guerre;

M. RAIBERTI, rapporteur du budget du Ministère de la Marine.

M. LE PRESIDENT propose de nommer immédiatement le rapporteur du budget du Ministère de l'Agriculture en remplacement de M. RAIBERTI, devenu rapporteur du budget du Ministère de la Marine.

Il en est ainsi décidé. En conséquence, la Commission nomme :

M. CHARLES DUMONT rapporteur du budget du Ministère de la guerre;

M. RAIBERTI rapporteur du budget du Ministère de la Marine.

M. LE PRESIDENT propose de nommer immédiatement le rapporteur du budget du Ministère de l'Agriculture en remplacement de M. RAIBERTI, devenu rapporteur du budget du Ministère de la Marine.

M. BIENVENU-MARTIN.- La nomination du rapporteur du budget du Ministère de l'Agriculture ne figure pas à notre ordre du jour d'aujourd'hui.

M. LE PRESIDENT.- Elle ne pouvait pas y figurer, puisque c'est seulement la nomination de M. RAIBERTI au poste de rapporteur du budget du Ministère de la Marine qui vient de rendre vacant celui de rapporteur du budget du Ministère de l'agriculture.

M. BIENVENU MARTIN.- Sans doute; mais pour permettre à ceux de nos collègues qui sont absents aujourd'hui de poser leur candidature ou de venir voter, je demande que la nomination de rapporteur du budget du Ministère de l'agriculture soit ajournée.

M. PASQUET et M. JENOUVRIER appuient la demande de M. BIENVENU MARTIN.

M. FRANCOIS MARSAL.- La Commission peut statuer immédiatement ; elle est toujours maîtresse de son ordre du jour

M. LE PRESIDENT.- Je fais observer que, si la Commission décidait l'ajournement demandé par M. BIENVENU-MARTIN il serait sans doute difficile, étant donné la date où nous sommes de procéder à la désignation du nouveau rapporteur

du budget du Ministère de l'agriculture avant l'ouverture de la prochaine session ordinaire.

L'ajournement demandé par M. BIENVENU-MARTIN est mis aux voix et ordonné par 13 voix contre 12 sur 25 votants.

M. JENOUVRIER DEMANDE que la nomination du rapporteur du budget du Ministère de l'Agriculture ait lieu demain 31 Décembre.

M. LE PRESIDENT.- Je convoquerai la Commission pour demain à l'effet de procéder à cette nomination si la session n'est pas close ce soir même (Approbation).

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- Le Gouvernement a l'intention de déposer ce soir même vers 17 heures le projet de loi relatif aux crédits provisoires de janvier sur le bureau du Sénat. C'est donc qu'il souhaite clôturer la session aujourd'hui. Dans ces conditions, nous pourrions nous réunir à 20 heures pour examiner le projet de loi et saisir le Sénat de notre rapport à 21 heures.

M. MILAN.- Il faudrait pour cela que le projet de loi ne contînt aucune innovation, aucun article prêtant à discussion. Autrement nous avons le droit et le devoir de prendre notre temps pour délibérer; ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ on ne nous obligera pas à nous prononcer ce soir sans examen suffisant ! Nous n'accepterons pas que se perpétuent les anciens errements, que la Commission soit simplement appelée à entériner des accords intervenus en dehors d'elle entre le Gouvernement et le Rapporteur Général !

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- Je proteste contre les paroles que vient de prononcer M. MILAN et je demande à y répondre.

M. LE PRESIDENT.- La Commission n'a pas à décider dès à présent ce qu'elle fera au sujet du projet de loi

concernant les crédits provisoires de janvier, puisque ce projet n'est pas déposé sur le bureau du Sénat, puisqu'il n'est même pas voté par la Chambre.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- En tout cas il messera permis de m'élever contre ce qu'a dit M. MILAN.

M. LE PRESIDENT.- L'incident est clos ! (Mouvements divers).

ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT RÉGULARISATION
DE CRÉDITS OUVERTS PAR DECRETS AU TITRE DE
L'EXERCICE 1925.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre, portant régularisation de crédits ouverts par décrets au titre de l'exercice 1925.

Le rapport conclut à l'adoption du projet de loi sans modifications. Mais il s'élève contre certains abus dans l'ouverture de crédits par décrets pendant la prorogation des Chambres et contre la tendance des Gouvernements à user trop volontiers de la procédure d'ouverture de crédits par imputation au compte "paiements à régulariser".

M. CHAPSAL demande si le projet de loi soumis à la Commission ratifie l'ouverture de crédits par imputation au compte "paiements à régulariser".

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- Non; mais je saisis l'occasion que m'offre l'examen de ce projet pour formuler une observation sur l'usage abusif de la procédure en question.

M. FRANCOIS MARSAL.- Il est regrettable que les dégrèvements d'impôt foncier accordés aux contribuables à raison des dettes hypothécaires grevant leurs propriétés ne puissent pas donner lieu à l'ouverture des crédits né-

cessaires au cours de l'exercice même qu'ils concernent.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- Des retards se produisent en effet dans l'instruction des demandes de dégrèvements formulées par les intéressés; ces retards sont dus à ce que les contrôleurs des contributions directes sont surchargés de besogne. Mais je transmettrai l'observation de M. FRANCOIS MARSAL aux services compétents.

Les divers articles et l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés.

définitifs les crédits
ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CON-
VERSION EN CREDITS/ADDITIONNELS AUX CREDITS PROVI-
SOIRES SUR L'EXERCICE 1925.

Sur le rapport de M. LE RAPPORTEUR GENERAL, la Commission adopte le projet de loi, adopté par la Chambre, portant conversion en crédits définitifs de crédits additionnels aux crédits provisoires ouverts sur l'exercice 1925 au titre du budget général et des budgets annexes.

L'ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES AFFERENTES
A L'EXERCICE 1925 . -

M. CLEMENTEL demande que, dans l'Exposé de la situation financière qu'il doit présenter prochainement à la Commission, M. LE RAPPORTEUR GENERAL veuille bien faire connaître l'état exact des recettes et des dépenses afférentes à l'exercice 1925.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- C'est entendu.

La Séance est levée à 17 heures 20 minutes.

Le Président

de la Commission des Finances :

